



LE 8 MARS

*N'est ni la fête de la femme,
ni la fête des mères
ou encore moins la Saint-Valentin.*



C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales.

TOUJOURS UN QUART EN MOINS

Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, y compris dans les métiers à prédominance masculine, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus avec un impact supplémentaire de la maternité, sur le déroulement de leur carrière.

UN JOUR SANS NOUS

Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT, avec d'autres organisations syndicales et féministes en France, appelle à une grève féministe afin de rendre visible ce que serait un jour sans femmes au travail. Car un travailleur sur deux est une travailleuse et elles sont jusqu'à neuf sur dix dans de nombreux secteurs et métiers à prédominance féminine, si elles s'arrêtent, tout s'arrête.

Crèches, écoles, hôpitaux, EHPAD, commerces et services fermés. Dans chaque entreprise et administration, plus de secrétariat, plus de

compta, ni de service paie... L'économie serait de fait totalement à l'arrêt.

Aujourd'hui, tous secteurs confondus, les femmes gagnent toujours un quart de salaire en moins que les hommes. L'écart est de -17% pour les caissières à -37% pour les sages-femmes, et jusqu'à -76% pour les assistantes maternelles.

C'est comme si chaque jour, elles arrêtaient d'être payées à 15 h 40 et travaillaient gratuitement le reste de la journée.

SUR CES CONSTATS, IL EST TEMPS D'AGIR :

- Revaloriser les métiers à prédominance féminine et appliquer la loi qui prévoit « un salaire égal pour un travail de valeur égale » ;
- Mettre fin aux temps partiels subis ;
- Revaloriser le Smic à 2000 € bruts ;
- Gagner la retraite à 60 ans et l'abrogation de la réforme de 2023 ;
- Réviser l'index égalité professionnelle pour faire toute la transparence sur les inégalités ;
- Sanctionner les entreprises qui discriminent ;
- Mettre fin aux systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes qui pénalisent davantage les femmes ;
- Combattre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles avec la mise en place d'une loi-cadre.

C'est pour porter ces exigences que nous serons toutes et tous en grève et en manifestation le samedi 8 mars 2025 avec toutes les organisations féministes de Charente Maritime.

LA ROCHELLE	15 H 30	Place de la Chaîne
SAINTES	10 H	Palais de Justice
ROCHEFORT	10 h 30	Place Colbert